

**Auteur : Jean-François BAYART**  
**7075**

## **Quand le lycée professionnel se veut passerelle vers l'insertion**

Un lycée professionnel du secteur industriel de l'Académie de Lille organise sa structure autour de l'idée originale suivante : tout jeune inscrit au sein de l'établissement doit pouvoir trouver en chacune des sections proposées une passerelle vers une insertion professionnelle progressivement construite. Le diplôme (CAP, BEP, Baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique ) proposé par la voie de la formation initiale ou de l'apprentissage est ici une base non pas pour l'insertion dans le monde du travail mais comme entrée vers la qualification. Après la formation scolaire, un réseau d'industries ( régional et national ) prend alors le relais en présentant des contrats de qualification professionnelle, formations parfois échafaudées par l'établissement lui même dans des secteurs qui paraissent porteurs d'avenir.

La réactivité de la structure dans ce domaine lui permet au fil du temps de prolonger sa proposition de formation initiale en véritable proposition de formation « continuée ».

Si cette rencontre en un seul lieu des trois secteurs d'éducation semble idéale pour l'insertion professionnelle (et reconnue comme telle en 2002 par l'attribution d'un trophée national de la formation ), quelle place trouve réellement le jeune dans cet espace voulu « polytechnologique » ?

### **A l'origine un lycée professionnel « classique ».**

L'histoire de cette école débute avec la création à la fin du XIXème siècle d'un établissement libre d'instruction secondaire. Cette mise en place a été voulue par les grandes familles tisserandes locales afin de permettre à leurs enfants de recevoir une instruction conforme à leurs attentes mais également, en parallèle, d'intégrer un enseignement spécial ( défini en 1863 par V. Duruy ) préparant aux carrières de l'industrie. C'est de cette seconde orientation qu' a découlé ensuite sous référence a des œuvres « sociales et catholiques » le développement de cours industriels et commerciaux « libres et gratuits » à destination des employés et ouvriers dans l'objectif d'améliorer leur capacités professionnelles.

Cours du jour et cour du soir puis l'apprentissage se mettent alors progressivement en place et jusque le début des années 50, c'est l'activité de maintenance de la filature et du tissage qui prédomine dans cette structure devenue École Technique Privée. Mais à la fois la diversité des activités économiques de la Région et le déclin de l'industrie textile obligent l'établissement à proposer une orientation plus large vers les métiers de la mécanique. C'est l'ensemble des sections mécaniques qui feront l'objet d'une demande de contrat d'association avec l'État conformément à la loi Debré de 1959, sections à la base de l'actuel Lycée Professionnel et Technologique.

Le déclin de l'industrie textile se précisant, l'abandon progressif du tissage devient définitif ce qui oblige le renouvellement du collège d'entrepreneurs et d'industriel constituant le Conseil d'administration de l'Institut et permet de conforter les formations dans les secteurs de la maintenance industrielle ainsi que l'opportunité d'une ouverture sur le domaine de l'automobile et qui se concrétise à la fois au travers de sections de formation initiale mais aussi d'apprentissage.

### **La formation continue : d'une opportunité au développement d'une politique d'insertion.**

C'est un peu par hasard si l'Institut a mis en place des formations de type contrat de qualification professionnelle. Développer des sections en formation initiale et apprentissage amène par voire de conséquence à créer des liens avec le tissus industriel de l'automobile. Cette filiation a conduit l'établissement à rencontrer des structures telles que des associations au service de la formation professionnelle automobile ( actuels ANFA et GNFA <sup>1</sup> ) associations qui leur ont présenté l'opportunité d'une offre de formation post BEP en contrat de qualification professionnelle et qu'ils pouvaient alors piloter au moins en partie.

Il a fallu quelques années à l'établissement pour intégrer ces formations comme composante à par entière de la structure peu habituée qu'elle était à préparer autre chose que du diplôme. De même,

---

<sup>1</sup> Association Nationale pour la Formation Automobile et Groupement National de la Formation Automobile

l'intérêt des familles pour cette orientation ne s'est découvert que progressivement et pour tous, établissement et élèves, c'est avant tout le taux d'insertion dans le monde du travail qui a été l'élément déclencheur. Cela a facilité la mise en place d'une dynamique d'offre de formations qualifiantes d'abord proposées « clé en main » par le groupement automobile suivant en cela la demande des familles, puis à l'initiative même de l'établissement.

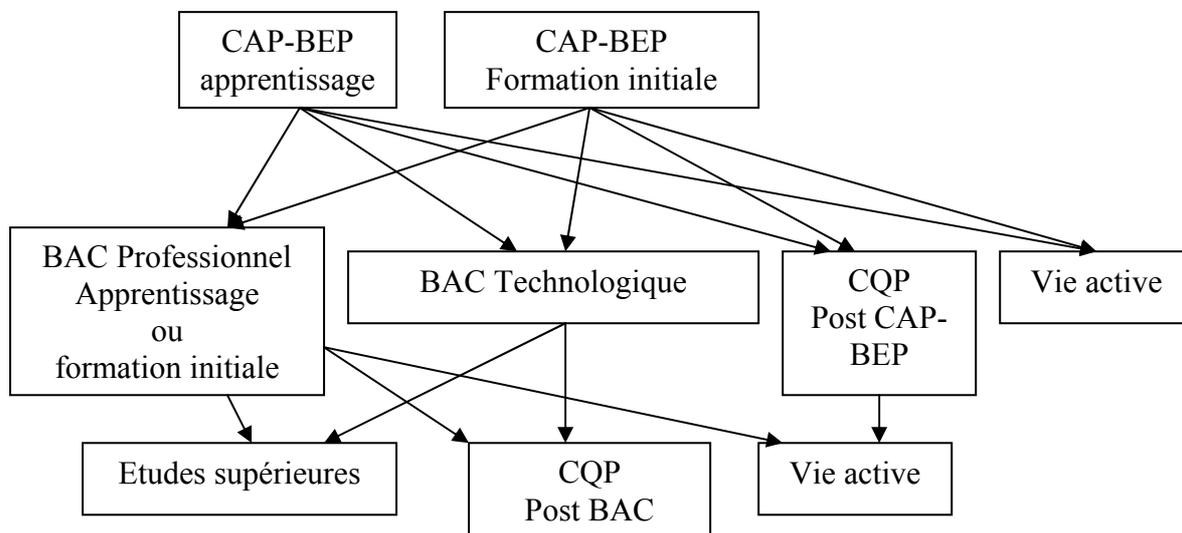
Ainsi, en parallèle de l'automobile s'est mis en place une filière BEP agent de maintenance des matériels de chantier. Soucieux de permettre aux jeunes suivant cette orientation de poursuivre leurs études une solution s'offrait à l'établissement : l'ouverture d'un baccalauréat professionnel. Cependant, lors de visites de stage, les responsables d'ateliers de maintenance d'engins de chantier faisaient à l'unanimité le même constat : le baccalauréat professionnel ne permettait pas de trouver sur le marché du travail des jeunes qualifiés dans le domaine de l'hydraulique et de la gestion électronique de ses composants. Sur le modèle des contrats de qualification professionnelle de l'automobile, un référentiel de compétences de contrat de qualification professionnelle dans le domaine des engins de travaux publics a alors été créé avec l'aide des professionnels locaux de la branche puis présenté par leur syndicat national à la commission paritaire qui a entériné la création de cette filière. Sur le terrain, les professionnels ont alors répondu favorablement à la prise en charge de stagiaires en contrat de qualification, CQP pour l'ouverture duquel ils ont concrètement participé.

C'est dans le même état d'esprit de proposition de diversification de l'offre de formation en vue d'une insertion professionnelle facilitée qu'un CQP est désormais présenté à chacun des titulaires des CAP, BEP ou baccalauréat professionnel industriels de l'établissement.

### Une organisation autour de trois pôles.

Actuellement, chaque diplôme dans chacune des filières des domaines professionnels proposés par l'Institut en formation initiale ou par alternance ( apprentissage ) peut déboucher soit par une poursuite d'étude vers un diplôme supérieur soit vers une qualification de branche professionnelle.

Globalement, le schéma de formation est le suivant :



Cette organisation impose à l'Institut une structure triple : un lycée technologique et professionnel qui s'organise en parallèle avec un centre de formation des apprentis tous deux côtoyant au sein d'un même établissement, en partage des murs et des services, un centre de formation professionnelle continue.

Chaque secteur ayant son responsable, le tout est chapeauté par un coordinateur lui-même sous responsabilité d'un Directeur.

### **Vers une culture d'établissement.**

Il a été difficile au départ de la mise en place des contrats de qualification de faire accepter ces formations par les enseignants au sein de l'établissement. Le principal grief a été de voir en elles une concurrence à la formation diplômante. Une diminution des flux étaient crainte pour un certain nombre de raisons majeures :

- l'effet nouveauté dans l'organisation de sections en lien direct avec une branche professionnelle et donc un employeur potentiel et au moins identifié,
- une formation permettant d'acquérir un niveau technique plus élevé que celui que pouvait laisser espérer obtenir la formation initiale ou même l'apprentissage, du fait même des contenus et de la durée de formation en entreprise,
- la rémunération « conséquente » de la formation.
- Le niveau d'équipement supérieur des ateliers pour ces formations ( avec l'aide obligée des professionnels ) engendrant également une certaine « jalousie ».

Après une période de refus de tenir compte de l'existence de ces possibilités de poursuite de formation ( la transmission d'information sur les CQP n'était que peu relayée par les enseignants auprès des élèves, les conseils d'orientation de fin d'année freinaient la proposition de qualification pour n'y envoyer que les élèves les moins méritants ( d'un point de vue résultats et comportement ) faisant de cette possibilité une nouvelle orientation par défaut ), une seconde période d'observation s'est mise en place au cours de laquelle les enseignants ont pu se rendre compte d'une manière globale :

- Que les flux d'élèves avaient effectivement diminué dans les formations diplômantes mais pas de manière significative et qu'un équilibre dans la répartition des effectifs s'était rapidement mise en place et que même, le recrutement de nouveaux élèves était supérieur, ces derniers étant attirés à la fois par le niveau d'équipement des ateliers et une nouvelle offre de formation prometteuse d'avenir
- Que l'élévation du niveau technique des ateliers leur profitait pleinement d'autant plus que le renouvellement de matériels effectué pour les qualifications profitait par effet descendant aux ateliers de la formation initiale
- Que par voie de conséquence le niveau technique des enseignements diplômants s'élevait également,
- Que la participation des enseignants en vacation dans les formations permettait une rémunération supplémentaire non négligeable.

C'est principalement l'amélioration du cadre et des conditions de travail qui ont eu raison des dernières réticences et qui a ancré la formation continue dans le paysage de l'Institut. Dès lors, la formation professionnelle continue par la voie du certificat de qualification est devenue une autre voie d'orientation existant en parallèle avec les formations initiales classiques ou par apprentissage et non plus réservée en défaut d'une orientation diplômante. Elle a été acceptée comme telle et fait partie désormais des arguments forts de présentation et donc de recrutement de jeunes élèves pour l'établissement. Avec comme fil conducteur l'idée qu'à chacun des diplômes préparés comme base de la formation professionnelle correspond une qualification professionnelle comme préparation à l'entrée dans le métier, la représentation **diplôme + qualification = emploi** est désormais la représentation dominante et travaillée comme telle par l'ensemble du personnel enseignant, des formateurs et du personnel administratif de l'établissement.

### **Quelle reconnaissance par l'environnement éducatif et professionnel ?**

Il est difficile de mesurer de manière objective l'impact de cette structure auprès des institutions éducatives.

Le classement des établissements scolaires publié chaque année par la presse régionale n'est pas favorable à l'Institut qui reste assez mal positionné. La principale raison serait qu'une partie des flux d'élèves, au lieu de progresser du CAP-BEP vers le Baccalauréat professionnel ou Technologique suit à un moment donné la voie de la qualification ( plus d'un tiers du flux ) et donc alimente les

critères négatifs de la sortie prématurée de jeunes du système scolaire... Cependant, la répartition géographique du recrutement ( parfois au delà du Grand-Nord y compris l'Est de la France ) laisse supposer une assez bonne renommée.

Les professionnels quant à eux travaillent volontiers avec l'école et régulièrement de nouvelles propositions de formation qualifiante lui sont faites y compris comme formations pilotes au plan national. La reconnaissance par le réseau régional et national d'entreprises existe puisque, outre qu'il soit centre de formation professionnelle continue, l'établissement est aussi centre de formation de plusieurs constructeurs de matériels ( automobile, manutention... )

### **La place du jeune dans l'organisation ?**

Cette place est par nature centrale puisque tout élève peut passer d'une formation à une autre pour, au delà d'un diplôme, obtenir une qualification reconnue par la branche professionnelle qu'il vise. Mais l'élève n'est pas enfermé dans ce seul schéma et il peut suivre une scolarité tout à fait classique ( du CAP au BAC ) et poursuivre ailleurs son cursus scolaire.

L'élève est ici voulu acteur de sa formation professionnelle. Une recherche effectuée dans ce même établissement<sup>2</sup> il y a maintenant dix ans montrait que les principaux arguments des familles pour l'inscription dans l'établissement était la proximité et/ou la situation d'échec dans l'enseignement public. L'orientation par défaut était alors mieux vécue.

Actuellement, les arguments avancés par les familles ont évolué. Si l'inscription par défaut en lycée professionnel reste vraie, il est à noter que la répartition géographique est aujourd'hui plus large et que l'idée d'orientation possible apparaît. Il peut sembler paradoxal de penser orientation en entrant en lycée professionnel. L'arrivée dans une section spécifique d'un secteur professionnel donné semble définitive. Le seul choix possible pourrait être le domaine d'étude lui-même ( mécanique, électrotechnique, carrosserie... ). Cette situation a sans doute globalement évoluée par la possibilité de passerelles entre BEP et Bac Pro ou BEP et 1ère d'adaptation ou même bac pro et BTS ou Bac Pro et faculté ( ces dernières passerelles étant redoutables à franchir avec succès ! )... L'idée avancée ici par les élèves dès leur entrée dans l'établissement est en fait qu'un certain nombre de possibilités leurs sont offertes tout au long de leur cursus dans l'établissement, que ce cursus n'est pas prédéterminé mais plutôt évolutif en fonction de leurs envies et aptitudes et que les passerelles mises en place entre les offres de formation pouvaient leur permettre la réalisation d'un projet professionnel pouvant aboutir sur une quasi-certitude d'emploi.

### **Conclusion :**

L'organisation de l'établissement semble ici originale. Formation initiale, apprentissage et formation professionnelle continue se côtoient en complémentarité de niveaux et de domaines. Loin de constituer un ensemble fournit mais éclaté, les formations s'articulent en autant de passerelles vers le diplôme ou la qualification, la meilleure voie reconnue pour l'élève. Celui-ci tient une place centrale dans le dispositif. Il est l'utilisateur ( ou pas ) de ces passerelles et à tout moment des paliers de sa poursuite d'études ( CAP-BEP-BAC ). Il se retrouve face à un choix de possibles entre un changement d'orientation ( parmi différentes sections du domaine industriel ) et un changement de statuts ( élève, apprentis, salarié en formation ). Il est alors tout à fait raisonnable de parler d'orientation scolaire et professionnelle active dans ce champs de l'enseignement professionnel traditionnellement considéré comme fermé à cette notion. Cette structure semble donner la possibilité au jeune de mettre en place un véritable projet professionnel, de penser moyen ou long terme dans l'espace de sa scolarité, espace non plus limité à un cursus tracé d'avance mais ouvert et ce d'autant plus que l'établissement s'ouvre et s'associe lui-même aux réseaux d'entreprises au moins régionaux. Dans cette perspective, l'établissement scolaire a autant à gagner que le jeune, ne serait-ce que pour ses performances au recrutement, dans l'évolution matérielle de ses conditions d'exercice, pour son intégration dans le tissu économique... Peut-être est-ce là aussi une autre manière de construire le lycée des métiers

---

<sup>2</sup> BAYART J.F., *Le public d'un lycée professionnel privé : origines socio-professionnelles, trajectoires scolaires, projets*, Mémoire de maîtrise des Sciences de l'Éducation Université de Lille 3, 1994.